

Compte-rendu du Conseil Municipal Du 3 avril 2025 à 20h30

Présents : Mrs ROGER Patrick (2^{ème} adjoint au maire), COGNEIN Pierre-Bernard, LESELLIER Franck, et Mmes AUBERT Claire, DEGREMONT Carole, IGER Odile, LALOUETTE Claudine (1^{ère} adjointe au maire), LANGLET Elisabeth (3^{ème} adjointe au maire), LEVAVASSEUR Florence, OPSOMER LACOSTE Aurélie-Anne.

Absents et excusés : Mrs BAKETOU Thierry, HAUROGNÉ Ludovic, RENARD Guillaume (maire), TARDIVON Christophe et VILLEZ Laurent

Pouvoir : Mr HAUROGNÉ Ludovic donne pouvoir à Mme LANGLET Elisabeth,
Mr TARDIVON Christophe donne pouvoir à Mme OPSOMER LACOSTE Aurélie-Anne,
Mme BAKETOU Thierry donne pouvoir à Mr COGNEIN Pierre-Bernard.

Secrétaire de Séance : Mme LANGLET Elisabeth.

Formant la majorité des membres en exercice.

Ordre du Jour :

- Approbation du dernier PV du conseil municipal du 30 janvier 2025,
- Vote du compte de gestion 2024,
- Vote de l'affectation du résultat 2024,
- Vote du CFU 2024
- Informations et questions diverses.

Ouverture de séance à 20h41

- **Approbation du dernier PV du conseil municipal du 30 janvier 2025**

L'ensemble du Conseil Municipal approuve à l'unanimité le PV du conseil municipal 30 janvier 2025.

- **Vote du compte de gestion 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr ROGER Patrick expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice.

Monsieur Patrick ROGER le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis à validation en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,
En a pris connaissance et,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2024, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

➤ **Vote de l'affectation du résultat 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr ROGER Patrick, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 30 349.67 €

- Un excédent reporté de : 131 462.36 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 161 812.03 €

- Un Déficit d'investissement de : 28 478.80 €

- Un excédent des restes à réaliser de : 3 985.20 €

Soit un besoin de financement de : 24 493.60 €

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCEDENT 161 812.03 €

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) : 24 493.60 €

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : 137 318.43 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : DEFICIT 28 478.80 €

➤ **Vote du CFU 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr ROGER Patrick, vote le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses	Prévu :	210 278,29 €
	Réalisé :	127 370,77 €
	Reste à réaliser :	1 198,80 €
	Déficit d'investissement 2024 :	- 6 586,37 €

Recettes	Prévu :	210 278,29 €
	Réalisé :	120 784,40 €
	Reste à réalisé :	5 184,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévu :	462 862,36 €
	Réalisé :	328 294,20 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévu :	462 862,36 €
	Réalisé :	490 106,23 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	- 28 478,80 €
Fonctionnement :	161 812,03 €
Résultat Global :	133 333,23 €
Report au 002 budget Primitif 2025	137 318,43 €

➤ **Informations et questions diverses :**


Rien à signaler.

Fin de séances à 20h55.

Guillaume RENARD
Maire
Absent et excusé

Claudine LALOUETTE
1^{er} Maire-adjointe

Patrick ROGER
2^{ème} Maire-adjoint



Elisabeth LANGLET
3^{ème} Maire Adjointe

Claire AUBERT

Thierry BAKETOU
Absent et excusé
Donne pouvoir à Mr COGNEIN



Pierre-Bernard COGNEIN

Carole DEGREMONT

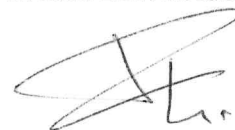
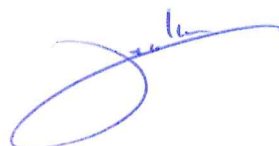
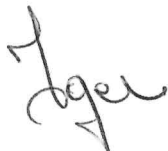
Ludovic HAUROGNÉ
Absent et excusé
Donne pouvoir à Mme LANGLET Elisabeth



Odile IGER

Franck LESELLIER

Florence LEVAVASSEUR



Aurélie-Anne OPSOMER LACOSTE

Christophe TARDIVON
Absent et excusé
Donne pouvoir à Mme OPSOMER LACOSTE

Laurent VILLEZ
Absent et excusé

